

Communiqué

Le 2 septembre 2009

Volume 15, No. 1

La FEO dit non à la désignation professionnelle

Vous avez entendu parler par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario de la possibilité d'une désignation professionnelle pour les membres du personnel enseignant. La FEO a consacré une somme de temps considérable à faire des recherches sur cette proposition et a conclu que la désignation professionnelle ne sert pas l'intérêt supérieur des enseignantes et des enseignants.

Nous sommes toutes et tous fiers de la vocation que nous avons choisie. Les enseignantes et les enseignants n'ont pas besoin d'ajouter quelques lettres à leur nom pour sentir qu'elles et ils sont des professionnels qui enseignent avec fierté.

Depuis que cette idée a été lancée, il y a plus d'un an, nous avons fait part de nos préoccupations au registrateur et à la présidence du conseil de gestion de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Nous avons également remis à la ministre de l'Éducation un document de travail faisant état de nos préoccupations.

Les principales préoccupations de la Fédération sont les suivantes :

1. les coûts supplémentaires que représenteraient pour l'Ordre, et donc pour les membres du personnel enseignant, la mise en œuvre et l'application d'une désignation professionnelle;
2. le fait que les enseignantes et les enseignants n'aient pas demandé de désignation professionnelle;
3. presque toutes les professions qui ont une désignation professionnelle exigent un examen d'entrée pour l'obtention de la désignation professionnelle. La mise en œuvre de cette proposition entraînerait donc la possibilité d'un examen d'entrée dans la profession pour les membres du personnel enseignant. Bien que la Fédération ait reçu l'assurance que cela ne sera pas le cas, rien ne peut empêcher les futurs conseils de gestion de l'Ordre d'imposer un examen d'entrée.

En dépit de la position de la FEO et de ses filiales, et même de l'absence de soutien de la ministre de l'Éducation, l'Ordre a décidé d'aller de l'avant avec cette proposition. Cette information sera bien en évidence dans le premier numéro de la revue de l'Ordre des enseignantes et des enseignants pour la nouvelle année scolaire. La désignation sera automatiquement ajoutée à votre certificat et utilisée dans toute la correspondance.

Nous vous invitons fortement à ne pas vous laisser gagner par cette idée. Informez-vous de toutes les répercussions de la désignation proposée. L'exposé

de principe intégral de la FEO est accessible sur notre site Web. Informez l'Ordre que vous ne voulez pas que la désignation soit ajoutée à votre certificat ou sur votre correspondance.